



Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



FRANCHE-COMTE

Bécassine des marais // *Gallinago gallinago*

Statut

Nicheur rare, migrateur, hivernant

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
EN	EN (critère B2a ; D)	-	Annexes II,1 et III,2	oui (nidif)	2 (4 en hiver)

Répartition et populations

En France, depuis l'effondrement des populations nicheuses dans le marais Breton et en Normandie, la Franche-Comté accueille près de 50 % des Bécassines des marais chanteuses et/ou chevrotantes du pays.) « Dans le bassin du Drugeon, des comptages coordonnés par la Communauté de communes Frasne-Drugeon sont réalisés les années paires depuis 1996. Les résultats font état de 38 à 87 individus chanteurs ou chevrotants selon les années avec une moyenne relativement stable autour de 55 chanteurs. Proche géographiquement, la réserve naturelle du lac de Remoray et les environs du lac de Saint-Point (Doubs) accueillent entre 1 à 8 chanteurs. En Haute-Saône, les vallées de la Lanterne et de la Saône ainsi que les abords du lac de Vaivre-et-Montoille hébergent une petite population de 3 à 10 chanteurs, ce qui est non négligeable compte tenu de l'effectif national. La population du département du Jura était de 0-2 couples en 2010 (en vallée de l'Ognon, plus particulièrement sur une ancienne sablière). Dans ce département, l'espèce était mentionnée comme nicheuse possible au début des années 1990 dans la vallée de l'Orbe, dans le prolongement du bassin du Drugeon (commune de Bief-du-Fourg et de Mignovillard) et aux environs de l'étang du Pasquier, mais la base de données de la LPO Franche-Comté ne fait état d'aucune mention de chanteurs ou d'oiseaux chevrotants sur ces secteurs depuis le début des années 2000.

Au niveau national, la population nicheuse de Bécassine des marais a accusé une importante baisse d'effectifs depuis la fin des années 1980 : 200-300 couples en 1985-1989 (39 départements), 200 couples en 1995-1996 (25 départements), 110-160 « chanteurs » en 2004-2010 (14 départements, couverture partielle). La population du marais Breton s'est effondrée au cours des trente dernières années passant de 155 couples en 1986 à 30 couples en 1996 puis à seulement 3 chanteurs en 2008. En dehors de la Franche-Comté, seuls le Limousin, l'Auvergne et les Pays-de-la-Loire accueillent des populations de 10 à 25 « chanteurs », les autres régions (Bourgogne, Normandie, Poitou-Charentes, Lorraine, Nord-Pas-de-Calais et peut-être Bretagne) ne semblent héberger que quelques chanteurs. Si ces résultats sont confirmés par la prochaine enquête sur les limicoles nicheurs qui se déroulera en 2010, la population franc-comtoise représenterait donc près de la moitié des effectifs nicheurs nationaux.

En Suisse, la Bécassine des marais est en danger d'extinction en tant qu'espèce nicheuse. Seulement 2 à 5 territoires sont recensés pour l'ensemble de ce pays depuis le début des années 2000.

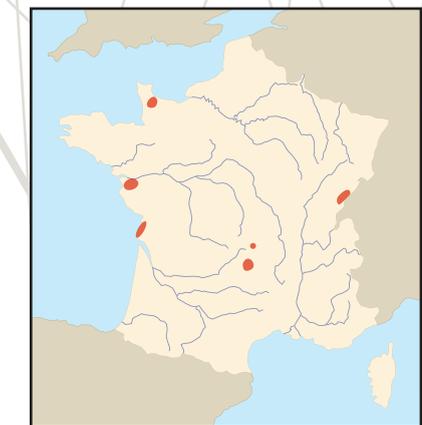
Habitat et écologie

Pour se reproduire, la Bécassine des marais a besoin de zones humides gorgées d'eau. Elle apprécie tout particulièrement les bas marais alcalins où l'eau affleure, mais également les hauts-marais, les prairies très humides et les cariçaies de queue de lac et d'étang.

Le chevrotement et le chant se font entendre à la tombée de la nuit et avant le lever du jour, dès la fin mars et durant tout le mois d'avril. A partir de début mai, l'intensité de ces manifestations tend à décroître sans doute en

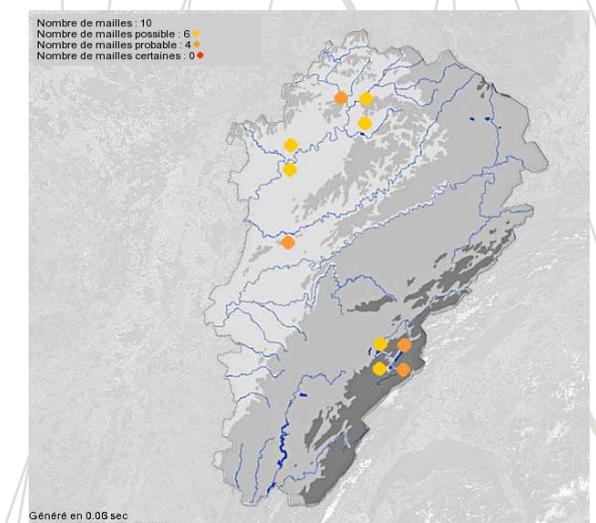


Bécassine des marais © Samuel Maas



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition de la Bécassine des marais en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012)





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté



FRANCHE-COMTÉ

Bécassine des marais // *Gallinago gallinago*

relation avec la ponte puis l'élevage des poussins. Ils peuvent cependant être entendus jusque début juillet. Sous nos latitudes, les pontes sont déposées fin avril - début mai et l'incubation dure une vingtaine de jours. Les jeunes quittent le nid peu après l'éclosion et sont nourris par les adultes pendant quelques jours. Durant cette période, ils sont très sensibles à la prédation, mais également à la sécheresse qui peut les priver de nourriture, d'où l'intérêt de la qualité des milieux humides. Les jeunes sont capables de voler au bout de 5 semaines.

Les premiers rassemblements post-nuptiaux sont décelés dès le mois de juillet. La migration montre un premier pic fin août début septembre et un second fin octobre début novembre. Toutes les zones humides peuvent alors être fréquentées par l'espèce. L'hivernage est régulier mais se déroule principalement à basse altitude, même si quelques individus parviennent à séjourner dans le Haut-Doubs (et probablement le Haut-Jura) durant tout l'hiver. Le retour sur les sites de reproduction se déroule en mars, voire dès février si l'hiver est doux.

Menaces et Conservation

La population nicheuse de Bécassine des marais a accusé une baisse importante dans une grande partie de l'Europe. Ce déclin est mis en relation avec la disparition des habitats de reproduction par suite du drainage des zones humides, des rectifications des cours d'eau, de la mise en culture de prairies humides et des fauches plus précoces qui détruisent les nichées. A ces menaces qui pèsent toujours sur l'espèce s'ajoutent l'aménagement et le morcellement des zones humides, l'embroussaillage et la colonisation par la forêt des prairies humides, mais encore les dérangements par les chiens, les chats et les promeneurs, la prédation par les renards et les corvidés et une pression de chasse très importante, au moins localement.

Durant tout son cycle de vie, et plus particulièrement pour se reproduire, la Bécassine des marais a besoin de zones humides ouvertes avec seulement quelques arbres ou arbustes isolés sur des surfaces d'au moins 10 hectares.

A l'échelle de la Franche-Comté, trois des principaux sites occupés bénéficient de mesures de protection : le bassin du Drugeon est un site Natura 2000 et bénéficie d'un arrêté préfectoral de protection de biotope, l'extrémité du lac de Remoray se trouve dans le périmètre de la réserve naturelle, la zone humide entre les lacs de Saint-Point et de Remoray est incluse dans un site Natura 2000 et le marais situé près de la rocade de Vaivre-et-Montoille bénéficie également d'un arrêté préfectoral de protection de biotope. Sur la sablière de Pagney, la concertation des acteurs locaux a permis l'instauration d'une période de quiétude du 15 janvier au 30 juin, qui ne peut qu'être bénéfique à la Bécassine et aux autres espèces nichant sur ce site.

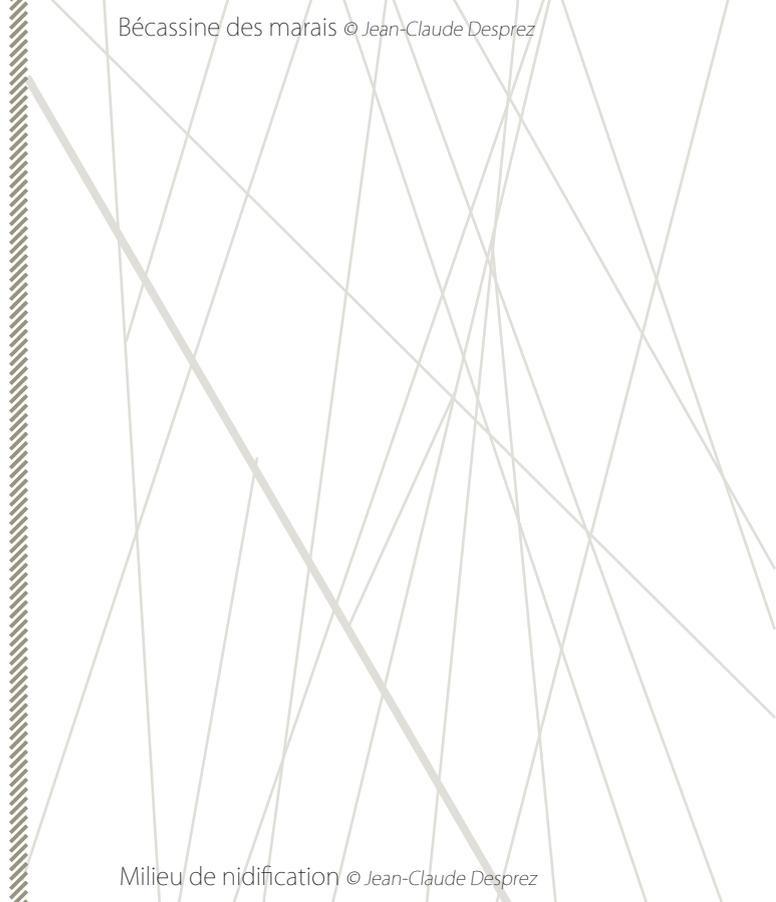
Dans le bassin du Drugeon et dans la réserve naturelle du lac de Remoray, les travaux de restauration des zones humides menés par les gestionnaires du site (Association des amis de la réserve du lac de Remoray et Communauté de communes Frasne-Drugeon) ont sans doute joué un rôle dans le maintien de ce qui est devenu la plus importante population nationale. Sur ces deux secteurs, des actions de conservation sont menées par les gestionnaires pour maintenir (et si possible développer) la population nicheuse : poursuite des travaux de restauration des milieux humides par bouchage des drains, maintien de l'ouverture des milieux humides par débroussaillage, entretien des marais par fauche tardive ou pâturage extensif pour assurer une certaine hétérogénéité du sol, en veillant toutefois à ne pas mettre en danger les autres espèces présentes.

Compte tenu des incertitudes qui règnent sur ce que deviennent les nicheurs locaux après la période de reproduction (restent-ils sur le secteur ou partent-ils immédiatement en migration ?), il semble nécessaire de prendre des précautions par rapport à la chasse de l'espèce, à commencer par la création de zones de quiétude suffisamment vastes, offrant aux oiseaux à la fois des sites de gagnage et des sites de refuge, sans aucun dérangement. Rappelons pour finir que la Bécassine des marais est protégée en Suisse.

Rédaction : Dominique Michelat – mise à jour : mars 2011



Bécassine des marais © Jean-Claude Desprez



Milieu de nidification © Jean-Claude Desprez

